

Rapport de caisse pour le 1er trimestre 1911

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **3 (1911)**

Heft 4

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Puis, sans le moindre préavis, même verbal, on fait signer le soir à cinq heures une feuille d'émargement à l'employée. On l'invite à passer à la caisse et à ne plus revenir jusqu'à nouvelle convocation.

On nous a signalé ainsi le cas d'une jeune fille qui avait été convoquée, puis licenciée, *quatre fois en cinq mois!*

En procédant ainsi, le Comptoir d'Escompte s'offre toute une catégorie d'employées qu'il paye au tarif de *trois francs par jour*, alors que les autres travailleuses touchent quatre et cinq francs pour une occupation identique. En dehors de l'économie réalisée aux dépens des employées, il y a là une sorte de manquement grave aux promesses faites.

En obligeant les femmes candidates à passer des examens qui exigent des études sérieuses, en les déclarant reçues après les épreuves, le Comptoir d'Escompte s'engage moralement à leur donner une situation stable et à leur assurer un salaire régulier.

Il paraîtra à tous les esprits justes qu'en agissant comme il le fait actuellement, le Comptoir d'Escompte, dont les bénéfices se chiffrent annuellement par cinquante millions, pratique une exploitation scandaleuse du travail féminin.

R. Figeac.

Administration: Imprimerie de l'Union, Kapellenstrasse 6, Berne.

Union suisse des Fédérations syndicales

Rapport de caisse pour le 1^{er} trimestre 1911

Recettes	Fr.	Ct.	Dépenses	Fr.	Ct.
	1. Solde au 1 ^{er} janvier 1911	4194		23	1. Salaires du secrétaire et du personnel adjoint
2. Cotisations des fédérations:			2. Indemnités pour séances aux membres du comité directeur	90	—
a) pour les III ^{me} et IV ^{me} trimestres 1910, de 9 fédérations pour 24,729 membres masculins, 3317 membres féminins et 3404 ouvriers à domicile . fr. 2528.10			3. Subventions	1200	—
b) pour le 1 ^{er} trimestre 1911, de 4 fédérations pour 17,180 membres masculins fr. 1546.26	4074	36	4. Achat de livres et brochures, abonnements de journaux	348	66
3. Collectes pour les brasseurs	185	40	5. Administration:		
4. Vente de brochures	451	95	a) Matériel de bureau	69	30
5. Intérêts et divers	132	33	b) Frais de port et téléphone	66	24
			c) Loyer, nettoyage et éclairage des bureaux	174	—
			6. Imprimés (<i>Revue syndicale</i> exceptée) Rapport de l'année 1909, La Vie chère, etc.	1606	—
			7. Délégations (y compris abonnement général aux chemins de fer)	590	10
			8. <i>Revue syndicale</i> , édition allemande, n ^{os} 9, 10, 11 et 12	1045	70
			<i>Revue syndicale</i> , édition française, n ^{os} 9, 10, 11 et 12	659	50
			9. Primes d'assurances	48	25
			10. A la Fédération de l'alimentation pour les brasseurs	142	20
			11. Divers	3	50
			Total des dépenses	7518	40
			Solde à compte nouveau	1519	87
			Total	9038	27
Total	9038	27			

Pour extrait conforme:
Berne, le 7 avril 1911.

Le caissier:
J. Degen.

Les comptes de l'Union suisse des fédérations syndicales du 1^{er} janvier au 31 mars 1911 ont été reconnus justes et en ordre.

Les vérificateurs:
J. Schlumpf. B. Staude. A. Brunner.